

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2008

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2008 - (n° 1266)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 170

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 19

À l'alinéa 61, supprimer les mots :

« reconnue comme zone de restructuration de la défense, telle que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.